

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Émilie Desaulniers, CPA, OMA, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Sainte-Thérèse pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature _____ Date 3 juin 2024

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	31
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	32
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	33
Situation financière par organismes	34
Charges par objets	35
Excédent (déficit) accumulé	36
Avantages sociaux futurs	40

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	49
Analyse des charges consolidées	61

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de Ville de Sainte-Thérèse

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Ville de Sainte-Thérèse (la « Ville »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette), des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Sainte-Thérèse au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette), des gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1er janvier 2023 du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022, la Ville n'a pas procédé à l'identification et à l'évaluation, au 1^{er} janvier 2023 et au 31 décembre 2023, de ses passifs au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations, ce qui constitue une dérogation aux normes canadiennes pour le secteur public. La Ville aurait dû identifier les immobilisations corporelles ou les composantes présentant un risque de passif au titre des obligations liées à la mise hors service, estimer et comptabiliser le montant de ce passif en plus de fournir les informations sur les obligations. Puisque l'identification, l'estimation, la comptabilisation et la présentation d'informations sur les obligations n'ont pas été effectuées, nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux immobilisations, aux passifs au titre des obligations liées à la mise hors service au 31 décembre 2023, à l'excédent (déficit) de l'exercice et aux flux de trésorerie, ainsi qu'à la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et aux informations fournies sur les obligations pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Observations - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23. Elles portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Informations autres que les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des faits saillants contenus dans le rapport du maire, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Nous avons obtenu les faits saillants avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Laval (Québec), le 3 juin 2024

CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A136298

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	46 708 500	47 121 009	44 435 615
Compensations tenant lieu de taxes	2	3 310 500	2 873 725	2 818 225
Quotes-parts	3			
Transferts	4	1 818 442	5 925 072	6 568 569
Services rendus	5	7 600 516	7 580 197	6 713 772
Imposition de droits	6	2 768 400	1 866 941	11 655 543
Amendes et pénalités	7	2 289 580	1 849 237	1 712 650
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	649 849	2 125 270	992 470
Autres revenus	10	291 937	1 825 482	(236 676)
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	65 437 724	71 166 933	74 660 168
Charges				
Administration générale	14	9 830 483	8 844 273	9 444 177
Sécurité publique	15	14 977 407	16 116 615	14 795 668
Transport	16	14 852 103	15 382 703	14 505 501
Hygiène du milieu	17	15 305 824	14 660 569	10 908 847
Santé et bien-être	18	212 100	218 422	212 144
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 575 409	1 877 058	1 218 304
Loisirs et culture	20	10 895 341	10 584 788	10 299 613
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	2 480 529	2 423 037	1 627 982
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	70 129 196	70 107 465	63 012 236
Excédent (déficit) de l'exercice	25	(4 691 472)	1 059 468	11 647 932
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		113 651 120	102 003 188
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		113 651 120	102 003 188
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		114 710 588	113 651 120

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	23 752 494	32 043 205
Débiteurs (note 5)	2	20 984 369	22 071 806
Prêts (note 6)	3	4 634 737	4 618 458
Placements de portefeuille (note 7)	4	21 710	19 441
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	49 393 310	58 752 910
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	10 919 342	9 768 148
Revenus reportés (note 11)	12	1 782 092	3 572 639
Dette à long terme (note 12)	13	79 533 471	83 878 622
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	1 492 099	1 553 229
Autres passifs (note 14)	15		
	16	93 727 004	98 772 638
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(44 333 694)	(40 019 728)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	157 024 147	152 141 106
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	799 784	349 784
Stocks de fournitures	20	890 265	870 497
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	330 086	309 461
	23	159 044 282	153 670 848
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	114 710 588	113 651 120
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	114 710 588	113 651 120
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	114 710 588	113 651 120

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(4 691 472)	1 059 468	11 647 932
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2	(29 140 369)	(13 596 546)	(11 403 565)
Produit de cession	3		64 453	27 321
Amortissement	4	7 718 826	8 702 967	8 245 251
(Gain) perte sur cession	5		(53 915)	626 493
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(21 421 543)	(4 883 041)	(2 504 500)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		(450 000)	
Variation des stocks de fournitures	10		(19 768)	(150 030)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(20 625)	(13 268)
	13		(490 393)	(163 298)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(26 113 015)	(4 313 966)	8 980 134
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(40 019 728)	(48 999 862)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(40 019 728)	(48 999 862)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(44 333 694)	(40 019 728)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1	
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :		
Dérivés	2	
Placements de portefeuille	3	
Autres		
▪	4.1	
Montants reclassés dans l'état des résultats		
▪	5.1	
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	6	
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7	
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	8	

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 059 468	11 647 932
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	8 702 967	8 245 251
Autres			
▪ (Gain) Perte sur cession immo	3.1	(53 915)	626 493
▪ Prov. moins-value placement	3.2	5 353	501
▪ Réduction de valeur - Propriétés destinées à la revente	3.3	393 136	
▪ Amortissement des frais reportés liés à la dette à long terme	3.4	179 710	162 785
	4	10 286 719	20 682 962
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	1 087 437	590 809
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	1 151 194	(249 717)
Revenus reportés	8	(1 790 547)	1 533 319
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(61 130)	(435 324)
Propriétés destinées à la revente	10	(843 136)	
Stocks de fournitures	11	(19 768)	(150 030)
Autres actifs non financiers	12	(20 625)	(13 268)
	13	9 790 144	21 958 751
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(13 596 546)	(11 403 565)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	64 453	27 321
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	()	()
	18	(13 532 093)	(11 376 244)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	(47 622)	45 790
Remboursement ou cession	20	23 721	62 962
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	()
Cession	22		
	23	(23 901)	17 172
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	11 538 280	19 175 000
Remboursement de la dette à long terme	25	(15 918 465)	14 346 482
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(144 676)	(248 773)
Autres			
▪	28.1		
	29	(4 524 861)	4 579 745
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(8 290 711)	15 179 424
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	32 043 205	16 863 781
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	32 043 205	16 863 781
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	23 752 494	32 043 205

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville est constituée en corporation et est régie par la Loi des cités et villes du Québec, L.R.Q., chapitre C-19.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S-23.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les partenariats.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Le périmètre comptable de la Ville englobe les opérations financières des organismes qui sont sous son contrôle, ce qui équivaut à la part sous son contrôle dans le cas des partenariats.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

Les comptes de la Ville et des autres organismes compris dans le périmètre comptable sont consolidés ligne par ligne dans les états financiers consolidés, proportionnellement à la quote-part revenant à la Ville dans le cas d'un partenariat. Ainsi, les comptes sont harmonisés selon les méthodes comptables de la Ville et combinés ligne par ligne et les opérations et les soldes interorganismes sont éliminés.

La Ville participe aux deux partenariats suivants dans les proportions indiquées:

- Régie Intermunicipale de Police Thérèse-De Blainville: consolidation ligne par ligne à un taux de 33,68% pour les résultats et à un taux de 34,51% pour l'état de la situation financière;

- Régie Intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et de Blainville: consolidation ligne par ligne à un taux de 53,35% pour les résultats et à un taux de 53,33% pour l'état de la situation financière;

- Régie Intermunicipale du Parc du Domaine Vert: consolidation ligne par ligne à un taux de 25,00% pour les résultats et à un taux de 25,00% pour l'état de la situation financière.

La Ville ne contrôle aucun organisme consistant en une entreprise municipale et ne participe à aucun partenariat de type commercial.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments de revenus, de charges, d'actifs et de passifs sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

C) Actifs financiers

Les actifs financiers constituent des éléments d'actifs qui peuvent être utilisés pour rembourser les dettes existantes ou pour financer des opérations futures.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville et de ses partenariats est de présenter, dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Prêts

La Ville de Sainte-Thérèse a fait un prêt sans intérêt et sans échéance à la Corporation du Centre Culturel et Communautaire Thérèse-de-Blainville. Ce prêt est évalué au plus faible du coût et de sa valeur de recouvrement.

Placements de portefeuille

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise. Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, la Ville tient notamment compte des facteurs suivants :

- la durée et l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût;
- les jugements d'experts et d'approches fondées sur des modèles tenant compte des conditions économiques actuelles;
- la situation financière et les perspectives de rentabilité propres aux entités émettrices.

D) Passifs

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard des revenus reportés sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état consolidé des résultats lorsque les critères de constatation sont satisfaits et lorsque les charges ou les dépenses sont également comptabilisées.

E) Actifs non financiers

La Ville et ses partenariats comptabilisent les immobilisations et les autres actifs non financiers à titre d'actifs étant donné qu'ils peuvent servir à fournir des services dans les exercices ultérieurs.

Normalement, ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement de ces passifs, à moins d'être vendus.

Stocks

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur marchande de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Les stocks désuets sont radiés des livres.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Immobilisations

Les immobilisations sont des actifs non financiers qui, de par leur nature, sont employés normalement pour fournir des services futurs. Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations sont amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Administration municipale

Infrastructures	de 15 à 40 ans
Bâtiments	de 15 à 40 ans
Véhicules	de 10 à 20 ans
Ameublement & équipement de bureau	de 5 à 10 ans
Machinerie, outillage & équipement divers	de 10 à 20 ans

Régie Intermunicipale de Police Thérèse-De Blainville

Véhicules	5 et 15 ans
Ameublement et équipement de bureau	4 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	5, 7, 10 et 15 ans
Améliorations locatives	Durée restante de l'entente

Régie Intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et de Blainville

Infrastructures	40 ans
Bâtiments	40 ans
Ameublement et équipement de bureau	10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	5 et 10 ans

Régie Intermunicipale du Parc du Domaine-Vert

Bâtiments	40 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	10 ans
Véhicules	10 ans
Infrastructures du parc	10 et 20 ans

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de la valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Autres actifs non financiers

Les frais payés d'avance représentent des déboursés effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville et ses partenariats bénéficieront au cours des prochains exercices financiers.

Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville et ses partenariats bénéficieront des services acquis.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers consolidés.

F) Revenus

Taxes et compensations tenant lieu de taxes

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées dans l'exercice pour lequel elles sont exigibles.

Les taxes et compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur.

Transferts

Les revenus de transferts sont constatés à l'état consolidé des résultats lors de l'enregistrement des charges et des coûts d'immobilisations auxquels ils se rapportent, dans la mesure où ils ont été autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité sont atteints, sauf si les stipulations dont sont assortis les transferts créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est inscrit dans les revenus reportés et est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont respectées.

Compte tenu de l'historique de paiement des gouvernements cédants, la Ville considère que les revenus de transferts sont autorisés par ceux-ci à partir du moment où les ententes qui les sous-tendent sont signées.

Services rendus

Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Imposition de droits

Les droits de mutation immobilières sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Amendes et pénalités

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Autres revenus

Les autres revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu des opérations ou les faits dont ils découlent, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

G) Avantages sociaux futurs

Régime de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la Régie intermunicipale du Parc du Domaine Vert est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Régime de retraite à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 ("la Loi"). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : la répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs à partir des hypothèses les plus probables de la municipalité en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs à la page S24-1 des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2023 selon la méthode de la valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

Avantages sociaux futurs (Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville)

- pour le coût relié aux services passés découlant de modifications antérieures à 2020 à un régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
- à titre de mesure d'allègement pour la perte actuarielle engendrée par la crise financière de 2008 ou pour toute autre situation permise relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées : sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants.

Financement à long terme des activités de fonctionnement (Administration municipale et Régie intermunicipale d'assainissement des eaux Sainte-Thérèse et Blainville)

- pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- part des frais d'émission de la dette à long terme financés à long terme et inscrits à titre de frais reportés, qui n'a pas encore été imputée aux activités de fonctionnement; ces frais reportés sont amortis et passés en charges sur la durée de la dette correspondante.

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et les placements de portefeuille non constitués de fonds communs cotés sur un marché actif sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation, des taxes municipales et tenant lieu de taxes, des droits de mutations et des amendes et pénalités à recevoir sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créditeurs et charges à payer, à l'exception des avantages sociaux à payer, des dépôts et retenues de garantie, de la provision pour contestations d'évaluation, des intérêts courus à payer et des dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Les frais d'émission et les frais de refinancement liés à la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt jusqu'à son renouvellement.

Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme présenté en réduction de la dette à long terme.

J) Autres éléments

Estimations comptables:

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, la durée de vie des immobilisations, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la valeur de remplacement des stocks, les provisions à l'égard des contestations d'évaluation, des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

3. Modification de méthodes comptables

Adoption initiale — instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041 et SP 1201)

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences des chapitres SP 3450, Instruments financiers, SP 3041, Placements de portefeuille et SP 1201, Présentation des états financiers, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers consolidés, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Ville, mis à part en ce qui concerne la divulgation d'information portant sur les risques découlant des instruments financiers présentée à la note 25.

SP 3280 – Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les exigences du chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er avril 2022. La nouvelle norme établit quand comptabiliser et comment évaluer un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, et fournit les exigences connexes en matière de présentation et d'information dans les états financiers.

La Ville n'a pas procédé à l'adoption de cette nouvelle norme, car elle n'a pas procédé à l'identification et à l'évaluation, au 1er janvier 2023 ni au 31 décembre 2023, de ses passifs au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations, ce qui constitue une dérogation aux normes canadiennes pour le secteur public.

La Ville aurait dû identifier les immobilisations corporelles ou les composantes présentant un risque de passif au titre des obligations liées à la mise hors service, estimer et comptabiliser le montant de ce passif en plus de fournir les informations sur ces obligations.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 23 752 494	32 043 205
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	
Autres éléments	3.1	
▪		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 23 752 494	32 043 205
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 () ()	
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6 23 752 494	32 043 205
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7 1 552 228	1 319 013
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8 8 319 649	7 018 356

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	2 518 198	1 814 422
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	10 738 105	11 469 146
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	3 534 599	3 807 641
Organismes municipaux	13	2 236 297	939 098
Autres			
▪ Droits de mutation	14.1	553 756	3 254 229
▪ Entreprises, individus	14.2	1 403 414	787 270
	15	20 984 369	22 071 806
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	8 043 528	8 812 329
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18	161 880	236 080
Autres tiers	19		
	20	8 205 408	9 048 409
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	775 380	1 217 353
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	6 213 254	6 681 740
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23		
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24		
Ministère de la Culture et des Communications	25	1 485 378	1 579 744
Autres ministères/organismes	26	3 039 473	3 207 662
	27	10 738 105	11 469 146

Note**6. Prêts**

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
CCCCTB	30.1	4 634 737	4 594 737
Porte de l'emploi	30.2		23 721
	31	4 634 737	4 618 458
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note**7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	21 710	19 441
Autres placements	34		
	35	21 710	19 441
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		501

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Note**8. Autres actifs financiers**

	2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38	
Autres	39	
	40	

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville dispose de facilités de crédit autorisées d'un montant total de 5 500 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel (7,20% en 2023, 6,45% en 2022), renouvelable annuellement et sans garantie.

La Régie de police bénéficie d'un prêt à demande renouvelable d'un montant de 2 000 000 \$ portant intérêt sur avances au taux de base de l'institution financière moins 0.5%. Ce prêt ne comporte aucune garantie. De plus, une facilité de crédit d'un montant de 50 000 \$ est aussi disponible. Ces facilités de crédit sont renouvelables une fois l'an pour une période de douze mois sur la base des états financiers audités de l'exercice.

Finalement, la Régie d'assainissement dispose d'une marge de crédit de 100 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel, sans garantie.

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, ces emprunts temporaires sont inutilisés.

10. Crédoeurs et charges à payer

	2023	2022
Fournisseurs	41	3 841 240
Salaires et avantages sociaux	42	4 635 525
Dépôts et retenues de garantie	43	1 691 222
Provision pour contestations d'évaluation	44	143 188
Autres		
▪ Intérêts courus dette LT	45.1	487 846
▪ Gouvernement et organismes municipaux	45.2	2 749
▪ Autres courus et passifs	45.3	117 572
	46	10 919 342
		9 768 148

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	383 189	369 729
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48	26 299	
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪ Divers	52.1	120 785	
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	459 504	370 716
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Subvention et autres	60.1	784 275	2 824 141
▪ Dépôt de réservation	60.2	7 850	3 617
▪ Dû vélo de montagne	60.3	190	4 436
	61	1 782 092	3 572 639

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,50	5,70	2024	2028	62	79 995 949	84 376 134
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	79 995 949	84 376 134
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(462 478)	(497 512)
					72	79 533 471	83 878 622

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2024	73	16 492 770			16 492 770
2025	74	20 997 584			20 997 584
2026	75	19 249 426			19 249 426
2027	76	15 009 137			15 009 137
2028	77	7 938 464			7 938 464
2029 et plus	78	308 568			308 568
	79	79 995 949			79 995 949
Intérêts et frais accessoires	80	()	()	()	
	81	79 995 949			79 995 949

Note

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	(1 492 099)	(1 553 229)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83		
	84	(1 492 099)	(1 553 229)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	2 462 346	1 818 459
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86		
Régimes à cotisations déterminées	87		
Autres régimes (REER et autres)	88	4 155	4 401
Régimes de retraite des élus municipaux	89	118 737	117 756
	90	2 585 238	1 940 616

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

14. Autres passifs

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	
Autres		
▪	94.1	
	95	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	
Passifs réglés	98 ()(
Charge de désactualisation ¹	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	39 135 618	2 364 650		41 500 268
Eaux usées	103	62 404 114	1 000 148		63 404 262
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	56 088 805	2 348 960		58 437 765
Autres					
▪ Autres	105.1	31 679 063	4 554 839		36 233 902
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	38 750 264	905 541		39 655 805
Améliorations locatives	108	173 416	7 614	23 773	157 257
Véhicules	109	10 004 395	1 299 220	136 184	11 167 431
Ameublement et équipement de bureau	110	3 221 370	205 796	48 954	3 378 212
Machinerie, outillage et équipement divers	111	12 242 856	977 716	48 713	13 171 859
Terrains	112	6 703 954			6 703 954
Autres	113	28 341			28 341
	114	260 432 196	13 664 484	257 624	273 839 056
Immobilisations en cours	115	1 775 891	(67 938)		1 707 953
	116	262 208 087	13 596 546	257 624	275 547 009
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	12 117 747	1 005 715		13 123 462
Eaux usées	118	30 726 223	1 553 867		32 280 090
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	24 762 121	2 131 670		26 893 791
Autres					
▪ Autres	120.1	12 210 272	1 327 520		13 537 792
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	14 449 741	1 141 964		15 591 705
Améliorations locatives	123	133 474	40 473	23 773	150 174
Véhicules	124	6 205 547	519 954	136 184	6 589 317
Ameublement et équipement de bureau	125	1 995 057	386 242	48 954	2 332 345
Machinerie, outillage et équipement divers	126	7 438 463	595 562	38 175	7 995 850
Autres	127	28 336			28 336
	128	110 066 981	8 702 967	247 086	118 522 862
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	152 141 106			157 024 147
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	799 784	349 784
Immeubles industriels municipaux	134		
Autres	135		
	136	799 784	349 784
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	799 784	349 784

Note

Au courant de l'exercice 2023, une réduction de valeur de 393 136 \$ a été prise sur une propriété destinée à la revente afin d'être évaluée au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

17. Actifs incorporels achetés

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Divers	144.1	330 086	309 461
Autres			
▪	145.1		
	146	330 086	309 461

Note**19. Obligations contractuelles**

La Ville s'est engagée en vertu de contrats de déneigement, d'évaluation foncière, de disposition des matières résiduelles et autres engagements échéant en 2028 pour une somme totale de 22 103 407 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices en vertu de ces contrats se détaillent comme suit:

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

2024:	19 253 500 \$
2025:	1 390 118 \$
2026:	937 064 \$
2027:	383 506 \$
2028:	139 219 \$

De plus, la quote-part de la Ville relativement aux engagements des partenariats est la suivante:

Régie Intermunicipale de Police Thérèse-De Blainville

2024	148 199 \$
2025	151 163 \$
2026	154 187 \$
2027	157 270 \$
2028	1 011 923 \$

Régie Intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et de Blainville

2024	211 626 \$
2025	177 529 \$
2026	177 588 \$
2027	182 189 \$
2028	95 406 \$

20. Droits contractuels

La Ville a conclu des baux de location échéant en 2033 pour une somme totale de 3 147 569 \$. Les droits contractuels découlant de ces ententes au cours des 5 prochains exercices se détaillent comme suit :

2024 :	1 328 025 \$
2025 :	805 050 \$
2026 :	677 989 \$
2027 :	259 980 \$
2028 :	40 831 \$

Pour les exercices financiers 2024 à 2027, les droits contractuels relatifs aux paiements de transfert découlant d'ententes intervenues avec le gouvernement du Québec sont estimés à 734 240 \$ et avec le gouvernement du Canada sont estimés à 52 600 \$.

Dans le cadre de ses opérations, la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville a signé une entente de services d'un centre d'appels et de répartition secondaire incendie. Cette entente a été renouvelée en 2023 pour une période de 10 ans. La quote-part de la Ville relativement à ces droits contractuels est la suivante pour les 5 prochaines années:

2024	127 068 \$
2025	130 880 \$
2026	134 806 \$
2027	138 851 \$
2028	882 713 \$

Dans le cadre de ses opérations, la Régie intermunicipale du Parc du Domaine Vert a conclu des accords à long terme échéant jusqu'en 2073 donnant lieu à des droits contractuels. La quote-part de la Ville relativement à ces droits contractuels est la suivante pour les 5 prochaines années:

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

2024	95 367 \$
2025	92 929 \$
2026	94 725 \$
2027	13 178 \$
2028	13 379 \$

21. Passifs éventuels

Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) (la Loi) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la Loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a rejeté les appels et les appels incidents dans tous les dossiers, maintenant ainsi les conclusions du jugement de première instance. Des demandes visant à interjeter appel de cette décision ont été déposées par les parties en août 2023 auprès de la Cour suprême du Canada, laquelle a signifié son refus d'entendre la cause dans un jugement rendu le 11 avril 2024.

Considérant ce qui précède, les conclusions du jugement de première instance deviennent alors définitives. Étant donné les conclusions quant aux mesures de la Loi visant les retraités et l'épuisement des recours susceptibles d'entraîner la révision de ce jugement, le volet réparation des requêtes des demandeurs dont l'instruction avait été reportée par la Cour supérieure du Québec devra être abordé par cette dernière.

À la date de mise au point définitive des états financiers, les modalités qui découleront de ce volet du litige, voire les modifications législatives qui pourraient en découler, sont inconnues.

Puisque le régime de la Ville de Sainte-Thérèse n'offrait pas d'indexation après retraite lors de cette restructuration, aucun passif éventuel n'a à être comptabilisé dans les états financiers consolidés de la Ville au 31 décembre 2023.

Dans le cas de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, le rétablissement intégral de l'indexation automatique des rentes des participants retraités aurait pour effet d'augmenter la valeur des obligations constituées d'un montant estimé à 2 500 000 \$ (part de la Ville : 842 045 \$) au 31 décembre 2023. Les incidences possibles de ces requêtes et du jugement rendu en première instance n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2023.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪ Emprunt hypothécaire de la CCCTB	147.1	1 750 000	713 061
	148	1 750 000	713 061
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151	1 750 000	713 061
			122 728

S.O

B) Auto-assurance

S.O

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) PoursuitesAdministration municipale

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à diverses actions et réclamations. La Ville conteste le bien fondé des réclamations en cours et la direction estime que les règlements à venir de ces réclamations n'influeront pas de façon sensible sur la situation financière. Il est présentement impossible d'évaluer le dénouement de ces litiges. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

D) AutresAdministration municipale

La Ville possède un site d'enfouissement qui sera éventuellement fermé. La fermeture du site d'enfouissement pourrait nécessiter des mesures de décontamination ou d'atténuation et la Ville a émis une lettre de garantie de 100 000 \$ en faveur du Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques à cette fin. Le coût de ces mesures d'atténuation ne peut actuellement faire l'objet d'une estimation précise. Ainsi, aucun montant n'a été provisionné aux états financiers.

Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville

Des avis de griefs alléguant le non-respect de la convention collective ont été déposés par la Fraternité des policiers et policières de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville ou le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4708 pour un montant total indéterminé. Étant dans l'impossibilité de prévoir le dénouement de ces griefs, aucune provision n'a, en conséquence, été comptabilisée aux états financiers. Advenant un accueil favorable de certains de ces griefs syndicaux, la dépense sera imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

22. Actifs éventuels

S/O

23. Redressement aux exercices antérieurs

S/O

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation de la dette nette comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les partenariats, incluant la part qui lui revient dans les budgets des partenariats auxquels la Ville participe, après élimination des opérations réciproques.

Les partenariats ont été consolidés selon les pourcentages de quotes-parts apparaissant dans leurs budgets 2023 respectifs. Ces quotes-parts budgétées étaient les suivantes:

Régie Intermunicipale de Police Thérèse-De Blainville	33,68%
Régie Intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et de Blainville	55,28%
Régie Intermunicipale du Parc du Domaine Vert	25,00%

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

25. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes municipales et tenant lieu de taxes, des droits de mutations et des amendes et pénalités) aux prêts, aux placements de portefeuille et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et les équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières reconnues ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les droits de mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La balance chronologique des débiteurs excluant les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les droits de mutations, les amendes et pénalités à recevoir et les subventions à recevoir, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

	2023	2022
Non en souffrance	820 045	799 392
En souffrance :		
de 31 à 60 jours	106 476	39 538
de 61 à 90 jours	48 179	27 389
plus de 91 jours	135 835	86 699
	1 110 535	853 018
Moins la provision pour créances douteuses	(180 071)	(180 055)
	930 464	772 963

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Solde au début	180 055
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	16
Montants recouverts	(0)
Solde à la fin	180 071

La Ville est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Prêts

Le solde des prêts présenté à l'état de la situation financière correspond à l'exposition maximale au risque de crédit.

À la date de mise au point définitive des états financiers, une évaluation des prêts est effectuée en considérant, notamment, les tendances historiques des emprunteurs, les conditions actuelles et toute circonstance particulière connue à cette date. La provision pour moins-values est ajustée en conséquence, s'il y a lieu, pour traduire le degré de recouvrabilité et le risque de perte.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

2023	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt	–	–	–	–	–
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	10 381 496	–	–	50 000	10 431 496
Intérêts courus à payer	487 847	–	–	–	487 846
Dettes	16 181 270	40 429 761	23 076 352	308 567	79 995 949
	27 050 613	40 429 761	23 076 352	358 567	90 915 291

2022	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt	–	–	–	–	–
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	9 283 446	–	–	50 000	9 333 449
Intérêts courus à payer	434 699	–	–	–	434 699
Dettes	15 829 398	35 556 752	32 536 413	453 572	84 376 134
	25 547 543	35 556 752	32 536 413	503 572	94 144 282

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix courant. Le risque de marché comprend la risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Ville est exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la Ville a l'intention de conserver ses prêts et ses placements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, il est peu exposé à ce risque.

La Ville est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois. La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit:

31 décembre 2023			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	23 752 494	23 752 494
Prêts	—	—	—
Placements de portefeuille	—	—	—
Passifs financiers			
Emprunts	—	—	—
Dettes	79 995 949	—	79 995 949

31 décembre 2022			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	32 043 205	32 043 205
Prêts	—	—	—
Placements de portefeuille	—	—	—
Passifs financiers			
Emprunts	—	—	—
Dettes	84 376 134	—	84 376 134

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

26 Données comparatives

Certaines données comparatives ont été reclassées pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	44 435 615	46 708 500	47 121 009			47 121 009
Compensations tenant lieu de taxes	2	2 818 225	3 310 500	2 873 725			2 873 725
Quotes-parts	3					9 499 490	
Transferts	4	2 097 590	1 625 000	1 985 486		185 126	2 170 612
Services rendus	5	5 912 570	6 742 600	6 626 307		1 104 388	7 580 197
Imposition de droits	6	11 655 543	2 768 400	1 866 941			1 866 941
Amendes et pénalités	7	868 881	1 245 500	899 965		949 272	1 849 237
Revenus de placements de portefeuille	8	577 334					
Autres revenus d'intérêts	9	337 198	620 400	1 931 686		193 584	2 125 270
Autres revenus	10	260 758	291 600	527 623		8 776	536 399
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	68 963 714	63 312 500	63 832 742		11 940 636	66 123 390
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	4 370 424		3 754 460			3 754 460
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18	118 930		1 289 083			1 289 083
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19	10 553		(23 518)			
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	4 499 907		5 020 025			5 043 543
	22	73 463 621	63 312 500	68 852 767		11 940 636	71 166 933
Charges							
Administration générale	23	8 989 320	9 196 483	8 244 893	599 380		8 844 273
Sécurité publique	24	13 143 288	13 002 551	13 751 818	458 059	9 422 965	16 116 615
Transport	25	11 503 187	12 043 903	12 229 954	3 152 749		15 382 703
Hygiène du milieu	26	9 194 890	12 091 043	11 647 524	2 165 940	2 797 573	14 660 569
Santé et bien-être	27	212 144	212 100	218 422			218 422
Aménagement, urbanisme et développement	28	1 040 798	1 378 709	1 866 476	10 582		1 877 058
Loisirs et culture	29	8 451 359	9 372 732	8 667 944	1 430 390	669 746	10 584 788
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	1 537 368	2 354 980	2 307 498		115 539	2 423 037
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	7 373 526	7 162 100	7 817 100	(7 817 100)		
	34	61 445 880	66 814 601	66 751 629		13 005 823	70 107 465
Excédent (déficit) de l'exercice	35	12 017 741	(3 502 101)	2 101 138		(1 065 187)	1 059 468

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	12 017 741	(3 502 101)	2 101 138	1 059 468
Moins : revenus d'investissement	2	(4 499 907)	()	(5 020 025)	(5 043 543)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	7 517 834	(3 502 101)	(2 918 887)	(3 984 075)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Amortissement	4	7 373 526	7 162 100	7 817 100	8 702 967
Produit de cession	5	26 698		49 244	64 453
(Gain) perte sur cession	6	24 957		(38 709)	(53 915)
Réduction de valeur / Reclassement	7			(15 206)	(15 206)
	8	7 425 181	7 162 100	7 827 635	8 713 505
Propriétés destinées à la revente					
Coût des propriétés vendues	9				
Réduction de valeur / Reclassement	10			393 136	393 136
	11			393 136	393 136
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Remboursement ou produit de cession	12	62 962	23 800	23 721	23 721
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			5 353	5 353
	15	62 962	23 800	23 721	29 074
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			1 178 807	1 178 807
Remboursement de la dette à long terme	17	(6 221 711)	(6 357 800)	(6 489 011)	(6 758 003)
	18	(6 221 711)	(6 357 800)	(6 489 011)	(5 579 196)
Affectations					
Activités d'investissement	19	(131 500)	(169 000)	(64 752)	(151 562)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	510 500	1 900 660	1 010 914	1 235 605
Excédent de fonctionnement affecté	21	913 980	857 241	1 841 887	2 008 020
Réserves financières et fonds réservés	22	(1 657 662)	52 300	59 713	(710 960)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	30 015	32 800	11 580	(48 478)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				(36 898)
	25	(334 667)	2 674 001	2 859 342	2 403 918
	26	931 765	3 502 101	4 614 823	5 960 437
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	8 449 599		1 695 936	1 976 362

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Réalizations 2023	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	4 499 907	5 020 025	5 043 543
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	2 (78 147)(191 676)(191 676)
Sécurité publique	3 (1 077 910)(142 122)(428 295)(
Transport	4 (6 339 804)(3 923 956)(3 923 956)
Hygiène du milieu	5 (2 311 950)(7 188 495)(7 852)(
Santé et bien-être	6 ()))
Aménagement, urbanisme et développement	7 (16 728)())
Loisirs et culture	8 (1 354 136)(1 695 660)(18 490)(
Réseau d'électricité	9 ()))
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ()))
	11 (11 178 675)(13 141 909)(454 637)(
Propriétés destinées à la revente				
Acquisition	12 ()	843 136)(843 136)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Émission ou acquisition	13 (50 553)(16 483)(7 621)(
Financement				
Financement à long terme des activités d'investissement	14	11 492 503	3 220 819	3 220 819
Affectations				
Activités de fonctionnement	15	131 500	64 752	86 810
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	16	1 206 132	1 352 878	1 352 878
Excédent de fonctionnement affecté	17			16 289
Réserves financières et fonds réservés	18	293 551	482 313	194 430
	19	1 631 183	1 899 943	297 529
	20	1 894 458	(8 880 766)	(164 729)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	6 394 365	(3 860 741)	(164 729)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	29 017 779	21 009 816	2 742 678	23 752 494
Débiteurs (note 5)	2	21 475 648	20 188 065	891 580	20 984 369
Prêts (note 6)	3	4 618 458	4 634 737		4 634 737
Placements de portefeuille (note 7)	4			21 710	21 710
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5	623 939	600 422		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	55 735 824	46 433 040	3 655 968	49 393 310
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10				
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	8 595 399	9 032 425	1 982 193	10 919 342
Revenus reportés (note 11)	12	3 563 845	1 507 831	274 261	1 782 092
Dettes à long terme (note 12)	13	82 058 563	77 988 682	1 544 789	79 533 471
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	1 217 900	1 305 400	186 699	1 492 099
Autres passifs (note 14)	15				
	16	95 435 707	89 834 338	3 987 942	93 727 004
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(39 699 883)	(43 401 298)	(331 974)	(44 333 694)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	140 707 962	146 022 236	11 001 911	157 024 147
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	349 784	799 784		799 784
Stocks de fournitures	20	870 497	890 265		890 265
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	221 790	240 301	89 785	330 086
	23	142 150 033	147 952 586	11 091 696	159 044 282
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	17 339 891	8 888 143	1 037 728	9 925 871
Excédent de fonctionnement affecté	25	4 156 844	10 068 851	119 946	10 188 797
Réserves financières et fonds réservés	26	2 877 392	2 365 363	1 911 747	4 277 110
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	(193 250))	(224 660))	2 398 542)	2 173 882)
Financement des investissements en cours	28	5 012 394	1 151 654	(400 613)	751 041
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	72 870 379	81 852 617	10 489 456	91 741 651
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	102 450 150	104 551 288	10 759 722	114 710 588
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	18 475 185	17 883 065	24 466 784	23 366 927
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	4 901 336	4 529 680	6 321 938	6 054 883
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7	324 700	551 150	780 915	528 162
Autres biens et services	8	18 484 400	18 890 046	22 010 922	18 833 213
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	2 161 700	1 935 419	1 976 959	1 558 410
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11		231 627	232 309	242 546
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	193 280	140 452	213 769	(172 974)
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	13 605 800	12 718 531	3 219 041	3 077 988
Transferts	15				
Autres	16	566 000	616 049	616 049	198 861
Autres					
Transferts	17	384 100	255 326	255 326	571 325
Autres	18	227 900	285 084	331 714	264 455
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	7 162 100	7 817 100	8 702 967	8 245 251
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
Autres	21.1	328 100	898 100	978 772	243 189
	22	66 814 601	66 751 629	70 107 465	63 012 236

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	9 925 871	18 730 560
Excédent de fonctionnement affecté	2	10 188 797	4 325 773
Réserves financières et fonds réservés	3	4 277 110	3 997 424
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (2 173 882)(1 204 924)
Financement des investissements en cours	5	751 041	4 776 507
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	91 741 651	83 025 780
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	114 710 588	113 651 120
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	8 888 143	17 339 891
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	1 037 728	1 390 669
	11	9 925 871	18 730 560
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Stationnement	12.1	94 850	94 850
▪ Équilibrage budgétaire subséquente	12.2	2 323 290	1 715 141
▪ Programme Rénovation Québec	12.3	6 501	6 501
▪ Transport en commun	12.4	1 118 773	1 118 773
▪ Solde produit cession Turgeon	12.5		97 746
▪ Solde produit cession Napoléon	12.6	36 405	69 965
▪ Subvention COVID et boomerang	12.7	39 059	1 052 956
▪ Subvention produits hygiènes	12.8	5 880	912
▪ Remboursement anticipé de la dette	12.9	111 600	
▪ Projets spéciaux	12.10	5 000 000	
▪ Murale MU	12.11	49 250	
▪ RFID	12.12	220 900	
▪ Décorations hivernales	12.13	146 983	
▪ «Vert» un tournant responsable	12.14	4 000	
▪ Vidange des boues	12.15	911 360	
	13	10 068 851	4 156 844
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ RIPTB	14.1	116 493	168 178
▪ RIAESTB	14.2	3 453	751
	15	119 946	168 929
	16	10 188 797	4 325 773

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Élections	17.1	52 225
	18	52 225
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪ RIAESTB	19.1	1 690 048
	20	980 445
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	1 474 382
Organismes contrôlés et partenariats	22	198 290
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	177 228
Organismes contrôlés et partenariats	24	177 228
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	23 409
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	
Autres		
▪ Fonds de revitalisation	30.1	572 484
▪ Fonds de l'arbre - argile du frêne	30.2	695 812
▪ Fonds de l'arbre	30.3	2 818
▪ Élections	30.4	32 067
	31	109 202
	32	2 587 062
	32	2 964 754
	32	4 277 110
	32	3 997 424

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (76 267)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 (141 146)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
	39 (217 413)(
265 498		
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(
Assainissement des sites contaminés	41 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres		
▪ Appariement dette 20 ans subvention 10 ans	44.1 ((224 660))(
	45 ((7 247))(
		72 248
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres		
▪	50.1 ()(
	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 ((48 535))(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres		
▪	56.1 ()(
	57 ((48 535))(
		(91 524)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	(2 229 664)
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres		
▪	62.1	
	63	(2 229 664)
	64 (2 173 882)(
		1 204 924

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65 7 467 922	7 540 680
Investissements à financer	66 (6 716 881)(2 764 173)
	67 751 041	4 776 507
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 157 024 147	152 141 106
Propriétés destinées à la revente	69 799 784	349 784
Prêts	70 4 634 737	4 618 458
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71 21 710	19 441
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 162 480 378	157 128 789
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 162 480 378	157 128 789
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 (79 533 471)(83 878 622)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (462 478)(497 512)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 8 205 408	9 048 409
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79 1 002 764	1 132 676
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80 49 050	92 040
	81 (70 738 727)(74 103 009)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ())
	83 (70 738 727)(74 103 009)
	84 91 741 651	83 025 780

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	3
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Administration municipale

Le Régime de retraite des employés municipaux de la Ville de Sainte-Thérèse est un régime à prestations déterminées. La rente est calculée en fonction de l'âge, du salaire carrière, du salaire carrière indexé ou du salaire final et des années de services reconnus. Les années de services reconnus se terminent le 31 décembre 2013 pour les employés cadres.

L'admissibilité à participer au régime survient à la première des éventualités suivantes : le 1er janvier suivant la date où plus de 700 heures sont complétées ou le 1er janvier suivant la date où la rémunération gagnée est égale ou supérieure à 35 % du maximum des gains admissibles. Nonobstant ce qui précède, un employé peut, selon les critères de l'employeur, être admissible plus rapidement. Les employés cadres ne sont plus admissibles à adhérer à ce régime de retraite depuis le 1er janvier 2014.

La date normale de retraite est le premier jour du mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date où un participant atteint son 65e anniversaire de naissance. Cependant, un participant peut être admissible à une retraite anticipée au cours des 10 années précédant sa date normale de retraite. Si un participant choisit de demeurer au service de l'employeur après la date normale de la retraite, le paiement de sa rente doit commencer au plus tard le dernier jour de l'année civile où le participant atteint son 71e anniversaire de naissance.

Le dernier rapport sur l'évaluation actuarielle complète a été effectué en date du 31 décembre 2020.

Le Régime de retraite des employés cadres de la Ville de Sainte-Thérèse est un régime à prestations déterminées mis en place rétroactivement en date du 1er janvier 2014 pour les employés cadres. Le service des employés cadres est crédité dans ce régime à compter du 1er janvier 2014. La rente est calculée en fonction de l'âge, du salaire final et des années de services reconnus à compter du 1er janvier 2014.

L'admissibilité à participer au régime survient à la première des éventualités suivantes : le 1er janvier suivant la date où plus de 700 heures sont complétées ou le 1er janvier suivant la date où la rémunération gagnée est égale ou supérieure à 35 % du maximum des gains admissibles. Nonobstant ce qui précède, un employé peut, selon les critères de l'employeur, être admissible plus rapidement.

La date normale de retraite est le premier jour du mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date où un participant atteint son 65e anniversaire de naissance. Cependant, un participant peut être admissible à une retraite anticipée au cours des 10 années précédant sa date normale de retraite. Si un participant choisit de demeurer au service de l'employeur après la date normale de la retraite, le paiement de sa rente doit commencer au plus tard le dernier jour de l'année civile où le participant atteint son 71e anniversaire de naissance.

Le dernier rapport sur l'évaluation actuarielle a été effectué en date du 31 décembre 2022.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La Ville de Sainte-Thérèse est également le promoteur de trois Régimes supplémentaires de retraite.

Au 1er janvier 1966 au 31 décembre 1985, les salariés de la Ville de Sainte-Thérèse ont participé au Régime de rentes régi par la Police collective numéro 107 (A) F.P. de La Solidarité, compagnie d'assurance sur la vie. Cette rente est payable directement aux participants à compter de l'âge de 65 ans par la compagnie d'assurance. La Ville de Sainte-Thérèse verse la rente aux participants entre la date de retraite sans réduction, si l'employé est à la retraite, et l'âge de 65 ans. Le premier régime supplémentaire concerne les rentes actuellement en paiement et le deuxième régime supplémentaire concerne les rentes qui seront payables à la retraite des employés. Le troisième régime supplémentaire a été mis en place suite à la retraite anticipée de certains participants le 31 décembre 2003 avant d'atteindre l'âge de 60 ans. La Ville effectue un versement de rente équivalant à la réduction actuarielle pour la prise de retraite anticipée à ces participants.

Les régimes supplémentaires ont fait l'objet d'une évaluation actuarielle sur base comptable en date du 31 décembre 2023.

Depuis la sanction de la Loi RRSM le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la Loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés. Dans un jugement rendu le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a confirmé le jugement du 9 juillet 2020 du juge Benoît Moulin de la Cour supérieure qui avait déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues par cette loi, mais avait déclaré constitutionnelles les dispositions de la même loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'une ou l'autre des parties. L'exécution du jugement est donc suspendue jusqu'à ce que la Cour Suprême du Québec accepte d'entendre la cause et d'y rendre son jugement.

Puisque le résultat de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes et du jugement rendu en première instance n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2023. L'ampleur du passif éventuel ne peut être fournie, car elle ne peut être mesurée avec une fiabilité raisonnable.

Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville

Le Régime complémentaire de retraite des employés de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville est un régime à prestations déterminées. La rente est calculée en fonction de l'âge, du salaire final et des années de services reconnus.

L'admissibilité à participer au régime survient à la première des éventualités suivantes : 6 mois de services continus ou l'obtention du statut d'employé régulier, le 1er janvier suivant la date où plus de 700 heures sont complétées, le 1er janvier suivant la date où la rémunération gagnée est égale ou supérieure à 35 % du maximum des gains admissibles.

L'âge de la retraite normale est 65 ans. La date de la retraite normale est le premier jour du mois coïncidant avec ou suivant le 65e anniversaire de naissance. Cependant, un participant peut être admissible à une retraite anticipée au cours des 10 années précédant sa date normale de retraite.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Concernant le passif éventuel relativement à la loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, se référer à la note 21.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (1 553 229)	(1 988 553)
Charge de l'exercice	4 (2 462 346)(1 818 459)
Cotisations versées par l'employeur	5 2 523 476	2 253 783
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (1 492 099)	(1 553 229)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 88 042 439	79 174 515
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (90 214 833)(82 778 747)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (2 172 394)	(3 604 232)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 680 295	2 051 003
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (1 492 099)	(1 553 229)
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (1 492 099)	(1 553 229)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 4	4
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 88 042 439	79 174 515
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (90 214 833)(82 778 747)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (2 172 394)(3 604 232)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 3 940 758	3 690 316
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19 192 566	
	20 4 133 324	3 690 316
Cotisations salariales des employés	21 (2 731 376)(1 865 870)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ()	()
	23 1 401 948	1 824 446
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 216 271	200 494
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	372 600
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres		
▪ Coût pour services passés découlant d'une obligation implicite	29.1	(324 200)
▪ Cotisations pour rachats passés, volontaires et droits résiduels	29.2 718 300	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 2 336 519	2 073 340
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 4 692 585	4 403 746
Rendement espéré des actifs	32 (4 566 758)(4 658 627)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 125 827	(254 881)
Charge de l'exercice	34 2 462 346	1 818 459

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 7 326 455	(5 584 436)
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (4 566 759)	(4 658 628)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 2 759 696	(10 243 064)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 1 612 399	2 699 092
Prestations versées au cours de l'exercice	39 3 661 007	3 414 351
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40 32 471 839	29 841 515
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42 119 400	124 800
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 5 517 232	3 076 662
DMERCA du nouveau volet	45 15	
DMERCA de l'ancien volet	46 11	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 5,77 %	5,71 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 5,72 %	5,52 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 2,91 %	2,91 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 0,76 %	0,72 %
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	()	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	()	
Rendement espéré des actifs	85	()	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		
	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
Description des régimes et autres renseignements			
		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		
Description des régimes et autres renseignements			
		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	4 155	4 401
Autres régimes	115		
	116	4 155	4 401

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	9	9

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
Cotisations des élus au RREM	118	23 808	22 910
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	80 231	77 208
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	38 506	40 548
	121	118 737	117 756
Note			

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022	
TAXES					
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	25 435 400	25 502 894	25 502 894	25 031 017
Taxes spéciales					
Service de la dette	2	7 060 700	7 071 997	7 071 997	6 511 599
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7				
Activités de fonctionnement	8				
Activités d'investissement	9				
Autres	10				
	11	32 496 100	32 574 891	32 574 891	31 542 616
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	3 880 100	4 001 452	4 001 452	3 450 459
Égout	13				
Traitement des eaux usées	14	2 456 800	2 535 005	2 535 005	2 339 419
Matières résiduelles	15	2 971 900	3 016 275	3 016 275	2 465 748
Autres					
▪ Transport et infrastructure	16.1	3 856 200	3 936 345	3 936 345	3 566 516
Centres d'urgence 9-1-1	17	150 000	151 826	151 826	144 641
Service de la dette	18	897 400	905 215	905 215	926 216
Pouvoir général de taxation	19				
Activités de fonctionnement	20				
Activités d'investissement	21				
	22	14 212 400	14 546 118	14 546 118	12 892 999
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	23				
Autres	24				
	25				
	26	14 212 400	14 546 118	14 546 118	12 892 999
	27	46 708 500	47 121 009	47 121 009	44 435 615

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	200	293	289
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	566 200	493 676	486 681
Cégeps et universités	32	1 354 900	1 236 698	1 221 464
Écoles primaires et secondaires	33	1 389 200	1 143 058	1 109 791
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	3 310 500	2 873 725	2 818 225
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	3 310 500	2 873 725	2 818 225

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47	30 000	27 102	117 177
Sécurité publique				
Police	48		170 481	77 658
Sécurité incendie	49			
Sécurité civile	50			
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	15 600	23 103	159 099
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54	5 000		
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63	142 700	164 733	242 987
Traitement des eaux usées	64		682	1 066
Réseaux d'égout	65	19 300	149 226	204 860
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	348 500	462 061	390 959
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72	4 300	4 327	5 798
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78	36 000	65 920	65 920
Promotion et développement économique	79			
Autres	80			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	5 600	16 955	26 153
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	153 700	206 716	206 716
Autres	83	33 000	28 171	28 171
Réseau d'électricité	84			
	85	793 700	1 148 314	1 328 675
				1 434 429

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86	120 000	120 000	
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91			
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101			
Réseau de distribution de l'eau potable	102			2 277 785
Traitement des eaux usées	103			
Réseaux d'égout	104			2 101 918
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110	3 619 460	3 619 460	(29 068)
Protection de l'environnement	111	15 000	15 000	
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120			9 046
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			19 789
Réseau d'électricité	123			
	124	3 754 460	3 754 460	4 379 470

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	415 200	421 029	414 276
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	416 100	416 143	334 847
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134		4 765	5 547
	135	831 300	837 172	754 670
TOTAL DES TRANSFERTS	136	1 625 000	5 739 946	6 568 569

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139			
	140			
Sécurité publique				
Police	141	357 400	381 400	281 052
Sécurité incendie	142	128 000	277 541	277 541
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145	485 400	658 941	558 593
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152	3 923 400	3 571 263	3 571 263
Réseau de distribution de l'eau potable	153	131 200	138 481	138 481
Traitement des eaux usées	154			872
Réseaux d'égout	155	42 000	32 865	32 865
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156			986
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159	228 300	219 087	219 087
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	4 324 900	3 961 696	3 962 568
				3 489 107

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173	50 900	56 306	94 008
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176	50 900	56 306	94 008
Réseau d'électricité	177			
	178	4 861 200	4 676 943	4 615 169
				4 029 875

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	179		35 498	36 307
Évaluation	180			
Autres	181	1 192 300	1 230 530	1 278 507
	182	1 192 300	1 385 842	1 314 814
Sécurité publique				
Police	183	30 000	27 102	462 880
Sécurité incendie	184	25 000	51 429	35 477
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187	55 000	78 531	498 357
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	35 000	59 625	28 689
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190	78 900	79 870	74 578
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195	1 700	6 483	2 442
	196	115 600	145 978	105 709
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198			
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202			
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206	10 000	26 671	3 812
	207	10 000	26 671	3 812

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215			
	216			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	489 100	448 819	759 989
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	19 400	18 835	18 835
Autres	219			
	220	508 500	467 654	778 824
Réseau d'électricité	221			
	222	1 881 400	1 949 364	2 965 028
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	6 742 600	6 626 307	7 580 197
				6 713 772

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	370 000	946 313	920 628
Droits de mutation immobilière	225	2 300 000	837 455	10 616 903
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227	98 400	83 173	118 012
	228	2 768 400	1 866 941	11 655 543
AMENDES ET PÉNALITÉS	229	1 245 500	899 965	1 712 650
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	230			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	231	620 400	1 931 686	992 470
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		38 709	53 915
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			(626 493)
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238		1 212 314	1 215 377
Autres contributions	239			2 982
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	291 600	565 683	556 190
	242	291 600	1 816 706	386 835
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	243			(236 676)

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	1 365 458	1 184 453		1 184 453	1 184 453	1 489 443
Greffe et application de la loi	2	1 309 207	1 267 118	2 304	1 269 422	1 269 422	1 310 506
Gestion financière et administrative	3	2 373 213	2 106 432	9 443	2 115 875	2 115 875	2 018 141
Évaluation	4	97 200	181 100		181 100	181 100	754 106
Gestion du personnel	5	1 032 462	727 412		727 412	727 412	1 173 968
Autres							
▪ Autres	6.1	3 018 943	2 778 378	587 633	3 366 011	3 366 011	2 698 013
	7	9 196 483	8 244 893	599 380	8 844 273	8 844 273	9 444 177
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	7 760 442	7 863 419	27 375	7 890 794	9 797 532	9 033 631
Sécurité incendie	9	4 845 668	5 384 405	430 684	5 815 089	5 815 089	5 401 775
Sécurité civile	10	26 000	15 259		15 259	15 259	
Autres	11	370 441	488 735		488 735	488 735	360 262
	12	13 002 551	13 751 818	458 059	14 209 877	16 116 615	14 795 668
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	5 904 492	5 112 642	2 786 363	7 899 005	7 899 005	8 292 326
Enlèvement de la neige	14	3 125 155	3 977 557	44 619	4 022 176	4 022 176	2 910 752
Éclairage des rues	15	144 058	166 739	259 814	426 553	426 553	418 279
Circulation et stationnement	16	312 998	414 713	29 035	443 748	443 748	428 463
Transport collectif							
Transport en commun	17	2 554 700	2 555 785		2 555 785	2 555 785	2 442 571
Transport aérien	18						
Transport par eau	19						
Autres	20	2 500	2 518	32 918	35 436	35 436	13 110
	21	12 043 903	12 229 954	3 152 749	15 382 703	15 382 703	14 505 501

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	4 829 935	4 728 778	469 582	5 198 360	5 198 360	4 644 625
Réseau de distribution de l'eau potable	23	818 660	819 398	698 676	1 518 074	1 518 074	1 491 410
Traitement des eaux usées	24	2 284 500	1 376 577		1 376 577	2 223 682	860 678
Réseaux d'égout	25	663 779	728 343	942 869	1 671 212	1 671 212	1 592 630
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	26	701 100	699 843		699 843	699 843	421 790
Élimination	27	397 800	369 954		369 954	369 954	353 979
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	28	667 800	665 548		665 548	665 548	353 736
Tri et conditionnement	29	78 300	253 731		253 731	253 731	55 000
Matières organiques							
Collecte et transport	30	355 200	349 926		349 926	349 926	259 067
Traitement	31	184 700	177 735		177 735	177 735	147 102
Matériaux secs	32	266 600	307 653		307 653	307 653	252 681
Autres	33		65 143		65 143	65 143	58 564
Plan de gestion							
Autres	35	531 869	537 071	3 514	540 585	540 585	371 717
Cours d'eau	36	180 300	533 729	47 351	581 080	581 080	27 752
Protection de l'environnement	37	125 500	29 096	3 948	33 044	33 044	14 028
Autres	38	5 000	4 999		4 999	4 999	4 088
	39	12 091 043	11 647 524	2 165 940	13 813 464	14 660 569	10 908 847
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	40	180 100	186 422		186 422	186 422	180 144
Sécurité du revenu	41						
Autres	42	32 000	32 000		32 000	32 000	32 000
	43	212 100	218 422		218 422	218 422	212 144

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	975 868	903 442	8 517	911 959	911 959	921 349
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45	123 300	189 245		189 245	189 245	51 181
Autres biens	46						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	279 541	380 653	2 065	382 718	382 718	245 774
Tourisme	48						
Autres	49						
Autres	50		393 136		393 136	393 136	
	51	1 378 709	1 866 476	10 582	1 877 058	1 877 058	1 218 304
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	747 904	1 131 417	67 162	1 198 579	1 198 579	1 230 872
Patinoires intérieures et extérieures	53	394 653	369 904	10 868	380 772	380 772	523 187
Piscines, plages et ports de plaisance	54	254 974	278 940	95 333	374 273	374 273	289 273
Parcs et terrains de jeux	55	3 311 240	3 136 543	901 867	4 038 410	4 708 156	4 818 378
Parcs régionaux	56	174 900	183 292		183 292		
Expositions et foires	57						
Autres	58	7 700	4 369		4 369	4 369	5 629
	59	4 891 371	5 104 465	1 075 230	6 179 695	6 666 149	6 867 339
Activités culturelles							
Centres communautaires	60	31 500	31 496		31 496	31 496	31 496
Bibliothèques	61	2 310 306	2 071 483	205 891	2 277 374	2 277 374	2 102 317
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62						
Autres ressources du patrimoine	63						
Autres	64	2 139 555	1 460 500	149 269	1 609 769	1 609 769	1 298 461
	65	4 481 361	3 563 479	355 160	3 918 639	3 918 639	3 432 274
	66	9 372 732	8 667 944	1 430 390	10 098 334	10 584 788	10 299 613

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	68	1 998 200	1 989 751		1 989 751	2 029 577	1 635 750
Autres frais	69	163 500	177 295		177 295	179 691	165 206
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70	114 400	53 700		53 700	123 733	(254 881)
Autres	71	78 880	86 752		86 752	90 036	81 907
	72	2 354 980	2 307 498		2 307 498	2 423 037	1 627 982
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	7 162 100	7 817 100 (7 817 100)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2023	Réalisations
		2023	2023	2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	515 851	515 851	781 671
Usines de traitement de l'eau potable	2	1 668 997	1 668 997	146 370
Usines et bassins d'épuration	3		7 852	
Conduites d'égout	4	1 033 865	1 033 865	1 355 039
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	2 290 197	2 290 197	3 954 217
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	111 829	111 829	1 066 856
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	669 446	669 446	434 654
Autres infrastructures	11	3 782 230	3 782 230	314 215
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	402 225	402 225	41 059
Édifices communautaires et récréatifs	14	662 107	662 107	750 336
Améliorations locatives	15		11 339	17 299
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	1 097 185	1 299 220	1 485 203
Ameublement et équipement de bureau	18	169 706	364 586	224 510
Machinerie, outillage et équipement divers	19	738 271	776 802	832 136
Terrains	20			
Autres	21			
	22	13 141 909	13 596 546	11 403 565

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	515 851	515 851	781 671
Usines de traitement de l'eau potable	2	1 668 997	1 668 997	146 370
Usines et bassins d'épuration	3		7 852	
Conduites d'égout	4	1 033 865	1 033 865	1 355 039
Autres infrastructures	5	6 807 835	6 807 835	5 769 942
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10	45 867	45 867	
Autres immobilisations corporelles	11	3 069 494	3 516 279	3 350 543
	12	13 141 909	13 596 546	11 403 565

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	5 983 784		761 510	5 222 274
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	69 343 941	11 538 280	14 313 954	66 568 267
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	75 327 725	11 538 280	15 075 464	71 790 541
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	8 812 329		768 801	8 043 528
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11	236 080		74 200	161 880
Autres tiers	12				
	13	9 048 409		843 001	8 205 408
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	9 048 409		843 001	8 205 408
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	9 048 409		843 001	8 205 408
	19	84 376 134	11 538 280	15 918 465	79 995 949
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	84 376 134	11 538 280	15 918 465	79 995 949

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	78 449 500
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	6 302 012
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	288 828
Débiteurs	8	8 196 402
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	7 453 666
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	68 812 616
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	1 952 313
Endettement net à long terme	14	70 764 929
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	316 257
Autres organismes	17	3 337 000
Endettement total net à long terme	18	74 418 186
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	74 418 186
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
Grefte et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	312 000	320 532	297 123
Sécurité publique				
Police	4	7 391 200	7 391 123	2 337
Sécurité incendie	5		3 350	29 400
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	2 554 700	2 555 785	2 442 571
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	2 862 000	1 950 477	9
Matières résiduelles	12			(33 546)
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16	180 100	186 422	180 144
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	58 200	58 200	56 500
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	72 700	72 700	70 500
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	174 900	183 292	22 043
Activités culturelles	23			32 959
Réseau d'électricité	24			
	25	13 605 800	12 718 531	3 219 041
				3 077 988

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023*Non audité*

		2023	2022
Rémunération	1	185 400	223 824
Charges sociales	2		
Biens et services	3	12 956 509	10 954 851
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	13 141 909	11 178 675

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	48,00	35,00	85 284,00	5 440 743	1 350 332	6 791 075
Professionnels	2						
Cols blancs	3	56,65	34,00	85 170,00	4 292 015	1 065 231	5 357 246
Cols bleus	4	68,68	40,00	132 224,00	5 671 948	1 407 715	7 079 663
Policiers	5						
Pompiers	6	25,89	40,00	53 828,00	2 006 406	497 968	2 504 374
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	199,22		356 506,00	17 411 112	4 321 246	21 732 358
Élus	9	9,00			657 353	208 434	865 787
	10	208,22			18 068 465	4 529 680	22 598 145

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	164 733				164 733
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5	14 083		135 143		149 226
Autres	6	1 644 425	3 754 460	27 102		5 425 987
	7	1 823 241	3 754 460	162 245		5 739 946

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	220 677	(133 115)
	4	220 677	(133 115)
Sécurité publique			
Police	5	2 542	2 721
Sécurité incendie	6	141 175	105 731
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	143 717	108 452
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	1 003 567	727 681
Enlèvement de la neige	11	21 181	18 547
Autres	12	67 736	32 759
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	1 092 484	778 987
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	114 306	102 432
Réseau de distribution de l'eau potable	17	243 782	219 870
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19	276 974	254 910
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24	12 322	14 534
Autres	25		
	26	647 384	591 746
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	820	902
Rénovation urbaine	32	42 592	38 625
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35	43 412	39 527
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	123 663	110 497
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	2 279	2 465
Autres	38	33 882	38 809
	39	159 824	151 771
Réseau d'électricité			
	40		
	41	2 307 498	1 537 368

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Christian Charron	1.1	Maire	95 258	18 207	24 367
Héloïse Bélanger	1.2	Conseiller	43 084	18 207	
Armando Melo	1.3	Conseiller	41 181	18 207	
Johane Michaud	1.4	Conseiller	41 181	18 207	
Michel Milette	1.5	Conseiller	49 371	18 377	4 034
Barbara Morin	1.6	Conseiller	41 181	18 207	
Mylène Morissette	1.7	Conseiller	44 987	18 207	
Jacynthe Prince	1.8	Conseiller	43 084	18 207	
Luc Vézina	1.9	Conseiller	41 181	18 207	

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 2 000 000 \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 \$

Ligne 9 : Autres charges 11 \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 \$

Ligne 24 : Libres 20 \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice 23 \$

Constatés au cours de l'exercice 24 \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 80 006 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 1 800 032 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 _____ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 _____ \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 45 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 46 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 47 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 48 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 49 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 50 _____ \$
 - Systèmes de drainage 51 _____ \$
 - Abords de routes 52 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 53 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 54 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été 55 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles 56 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 _____

b) Date d'adoption de la résolution 58 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 2019-450
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2019-10-07
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 2
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 1
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 457
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 218
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 1
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Crédoiteurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4 **Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7 **La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9 **Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-06-03

Nom du signataire : Camille Plamondon

Fonction du signataire : Greffière

Date de transmission au Ministère : 2024-06-04

Date et heure de la dernière modification : 2024-06-04 15:52

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	68 963 714	63 312 500	63 832 742	11 940 636	66 123 390
Investissement	2	4 499 907		5 020 025		5 043 543
	3	73 463 621	63 312 500	68 852 767	11 940 636	71 166 933
Charges	4	61 445 880	66 814 601	66 751 629	13 005 823	70 107 465
Excédent (déficit) de l'exercice	5	12 017 741	(3 502 101)	2 101 138	(1 065 187)	1 059 468
Moins : revenus d'investissement	6	(4 499 907)	()	(5 020 025)	()	(5 043 543)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	7 517 834	(3 502 101)	(2 918 887)	(1 065 187)	(3 984 075)
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	7 373 526	7 162 100	7 817 100	885 867	8 702 967
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9				1 178 807	1 178 807
Remboursement de la dette à long terme	10	(6 221 711)	(6 357 800)	(6 489 011)	(268 992)	(6 758 003)
Affectations						
Activités d'investissement	11	(131 500)	(169 000)	(64 752)	(86 810)	(151 562)
Excédent (déficit) accumulé	12	(203 167)	2 843 001	2 924 094	(368 614)	2 555 480
Autres éléments de conciliation	13	114 617	23 800	427 392	5 356	432 748
	14	931 765	3 502 101	4 614 823	1 345 614	5 960 437
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	8 449 599		1 695 936	280 427	1 976 362

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	29 017 779	21 009 816	23 752 494
Débiteurs	2	21 475 648	20 188 065	20 984 369
Placements de portefeuille	3			21 710
Autres	4	5 242 397	5 235 159	4 634 737
	5	55 735 824	46 433 040	49 393 310
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	82 058 563	77 988 682	79 533 471
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8	1 217 900	1 305 400	1 492 099
Autres	9	12 159 244	10 540 256	12 701 434
	10	95 435 707	89 834 338	93 727 004
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(39 699 883)	(43 401 298)	(44 333 694)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	12	140 707 962	146 022 236	157 024 147
Autres	13	1 442 071	1 930 350	2 020 135
	14	142 150 033	147 952 586	159 044 282
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	17 339 891	8 888 143	9 925 871
Excédent de fonctionnement affecté	16	4 156 844	10 068 851	10 188 797
Réserves financières et fonds réservés	17	2 877 392	2 365 363	4 277 110
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 ((193 250))	(224 660))	2 173 882)
Financement des investissements en cours	19	5 012 394	1 151 654	751 041
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	72 870 379	81 852 617	91 741 651
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			
	22	102 450 150	104 551 288	114 710 588

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Stationnement	1.1	94 850	94 850
▪ Équilibrage budgétaire subséquente	1.2	2 323 290	1 715 141
▪ Programme Rénovation Québec	1.3	6 501	6 501
▪ Transport en commun	1.4	1 118 773	1 118 773
▪ Solde produit cession Turgeon	1.5		97 746
▪ Solde produit cession Napoléon	1.6	36 405	69 965
▪ Subvention COVID et boomerang	1.7	39 059	1 052 956
▪ Subvention produits hygiènes	1.8	5 880	912
▪ Remboursement anticipé de la dette	1.9	111 600	
▪ Projets spéciaux	1.10	5 000 000	
▪ Murale MU	1.11	49 250	
▪ RFID	1.12	220 900	
▪ Décorations hivernales	1.13	146 983	
▪ «Vert» un tournant responsable	1.14	4 000	
▪ Vidange des boues	1.15	911 360	
	2	10 068 851	4 156 844
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	119 946	168 929
	4	10 188 797	4 325 773
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Élections	5.1		52 225
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6	1 690 048	980 445
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	1 474 382	1 949 309
Organismes contrôlés et partenariats	8	198 290	111 621
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	177 228	177 228
Organismes contrôlés et partenariats	10	23 409	27 966
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13		
Autres			
▪ Fonds de revitalisation	14.1	572 484	695 812
▪ Fonds de l'arbre - argile du frêne	14.2		2 818
▪ Fonds de l'arbre	14.3	32 067	
▪ Élections	14.4	109 202	
	15	4 277 110	3 997 424
	16	14 465 907	8 323 197

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	68 812 616
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	74 418 186

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	66 568 267	69 343 941
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	5 222 274	5 983 784
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	8 043 528	8 812 329
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	161 880	236 080
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	79 995 949	84 376 134

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	44 435 615	46 708 500	47 121 009	47 121 009
Compensations tenant lieu de taxes	13	2 818 225	3 310 500	2 873 725	2 873 725
Quotes-parts	14				
Transferts	15	2 097 590	1 625 000	1 985 486	2 170 612
Services rendus	16	5 912 570	6 742 600	6 626 307	7 580 197
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	13 101 758	4 013 900	2 766 906	3 716 178
Autres	18	597 956	912 000	2 459 309	2 661 669
	19	68 963 714	63 312 500	63 832 742	66 123 390
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	4 370 424		3 754 460	3 754 460
Autres	23	129 483		1 265 565	1 289 083
	24	4 499 907		5 020 025	5 043 543
	25	73 463 621	63 312 500	68 852 767	71 166 933

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	9 196 483	8 244 893	599 380	8 844 273	8 844 273	9 444 177
Sécurité publique							
Police	2	7 760 442	7 863 419	27 375	7 890 794	9 797 532	9 033 631
Sécurité incendie	3	4 845 668	5 384 405	430 684	5 815 089	5 815 089	5 401 775
Autres	4	396 441	503 994		503 994	503 994	360 262
Transport							
Réseau routier	5	9 486 703	9 671 651	3 119 831	12 791 482	12 791 482	12 049 820
Transport collectif	6	2 554 700	2 555 785		2 555 785	2 555 785	2 442 571
Autres	7	2 500	2 518	32 918	35 436	35 436	13 110
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	8 596 874	7 653 096	2 111 127	9 764 223	10 611 328	8 589 343
Matières résiduelles	9	3 183 369	3 426 604	3 514	3 430 118	3 430 118	2 273 636
Autres	10	310 800	567 824	51 299	619 123	619 123	45 868
Santé et bien-être	11	212 100	218 422		218 422	218 422	212 144
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	975 868	903 442	8 517	911 959	911 959	921 349
Promotion et développement économique	13	279 541	380 653	2 065	382 718	382 718	245 774
Autres	14	123 300	582 381		582 381	582 381	51 181
Loisirs et culture	15	9 372 732	8 667 944	1 430 390	10 098 334	10 584 788	10 299 613
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	2 354 980	2 307 498		2 307 498	2 423 037	1 627 982
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	59 652 501	58 934 529	7 817 100	66 751 629	70 107 465	63 012 236
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	7 162 100	7 817 100 (7 817 100)			
	21	66 814 601	66 751 629		66 751 629	70 107 465	63 012 236

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		<u>Réalisations 2022</u>	<u>Réalisations 2023</u>		<u>Total consolidé¹</u>
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Organismes contrôlés et partenariats</u>	
Revenus d'investissement	1	4 499 907	5 020 025		5 043 543
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (11 178 675)(13 141 909)(454 637)(13 596 546)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (50 553)(859 619)(7 621)(890 758)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	11 492 503	3 220 819		3 220 819
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	131 500	64 752	86 810	151 562
Excédent accumulé	6	1 499 683	1 835 191	210 719	2 045 910
	7	1 894 458	(8 880 766)	(164 729)	(9 069 013)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	6 394 365	(3 860 741)	(164 729)	(4 025 470)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14